

# Les Cloches de Saint-Boniface

ORGANE DE L'ARCHEVECHE ET DE TOUTE LA PROVINCE ECCLESIASTIQUE

DE SAINT-BONIFACE /

Paraissant le Mardi de Chaque Semaine

Vol. II.

6 OCTOBRE, 1903.

No. 40

SOMMAIRE — Communiqué de l'Archevêché. Lettre de Mgr Taché. Orphelinat Agricole de Saint-Joseph. Lettre de Mgr Breynat. Vingt Années de Mission par Mgr Taché. Conférence de Mgr Pascal. Ordination à Sainte-Anne-des-Chenes. Pèlerinage à Sainte-Anne-des-Chenes. Convent de Lorette. Eglise de Brandon. Aux Prières. La Vie Païenne des " Cree Indiens " du T. N. O. Ding! Dang!

## COMMUNIQUE DE L'ARCHEVECHE

VISITE DE SON EXCELLENCE MGR D. SBARETTI DELEGUE APOSTOLIQUE.

Son Excellence a passé par Winnipeg, jeudi dernier, premier octobre, en route pour Victoria, île de Vancouver, dans la Colombie Britannique, où il doit imposer le *pallium* à S. G. Mgr Orth, le nouvel archevêque de Victoria.

Il est probable que son Excellence reviendra dans la semaine du 12 courant et que le clergé sera convoqué pour le 15, jeudi à l'archevêché, mais il n'y a encore rien de définitif. MM. les curés des divers postes sur la ligne du " Pacifique " pourraient peut-être aller saluer son Excellence à la station, si l'heure est propice.

Ceci s'applique à Régina, à Balgonie, à Woolsely, à White-wood, à Brandon et au Portage la Prairie.

Les sociétés catholiques de Saint Boniface et Winnipeg sont priées de s'organiser pour recevoir son Excellence et de s'entendre avec MM. les curés qui devront recevoir leurs instructions de M. le Vicaire Général. Le Collège, les institutions religieuses de Saint Boniface, l'Académie Ste Marie, et chacune des trois écoles paroissiales de Winnipeg seront appelée à préparer une réception à son Excellence s'il demeure assez longtemps au milieu de nous.

## Monseigneur Tache

(Suite)

XXVI.—LETTRE ECRITE PAR LE P. TACHE A SA MERE DE L'ILE A LA CROSSE  
APRES LE DEPART DE M. LAFLECHE

Mission de Saint-Jean-Baptiste de l'Île à la Crosse,

4 Octobre, 1849.

(Suite et fin de cette lettre)

Quand me sera-t-il donné de revoir son *bel œil*, ses beaux petits cheveux dorés et toute sa gentille petite personne; qu'il a été longtemps sans m'écrire, je lui impose pour pénitence, de remplir, à la prochaine occasion, trois grandes feuilles de papier, *sans marges*, etc., etc. Quand aux graines de jardin, ne prenez point de trouble pour m'en envoyer. Ils ont à la Rivière Rouge, tout ce qui peut pousser ici et bien davantage, et c'est bien facile de le faire venir, j'en pourrais dire autant des présures de veau. Les canots sont toujours trop chargés et c'est précisément cet envoi qui me prive de recevoir vos lettres cette année. Quand vous m'envoyez quelque chose, à moins que ce ne soit de tout petits articles, il faut s'il-vous-plait, mettre les lettres à part, par ce moyen elles viendront plus sûrement, et c'est toujours ce qui me fait le plus plaisir. J'ai reçu toutes les gazettes que vous m'avez expédiées l'année dernière. Elles m'ont appris beaucoup de choses intéressantes; je vous prie de m'en envoyer autant que vous pouvez.

tout en choisissant celles qui renferment les nouvelles les plus intéressantes. Puisqu'on veut bon gré malgré (ce dont au reste je ne veux point vous faire de reproche) faire imprimer quelques-unes de mes lettres, je vous prie de m'envoyer les gazettes qui contiennent ces nouveaux qui n'étaient point faits pour le public. Comme je ne conserve point de copie de ces lettres et qu'il peut s'y trouver des choses qu'une plus grande connaissance du pays me démontre n'être pas très exactes, j'aimerais à avoir l'occasion de rectifier ces observations. Quand vous ne pourrez pas envoyer le journal en entier, vous pouvez toujours enlever la partie qui me concerne.

Je vous prie de faire savoir au R. P. Allard que j'ai reçu sa lettre avec les images, mais seulement 43 des médailles qu'il m'a envoyées. Je le remercie bien de cet envoi, ainsi que de sa bonne lettre, mais pour le punir un peu de ce qu'il m'a fait imprimer, je ne lui répondrai pas cette fois. Ce vrai motif qui m'y détermine, c'est que j'aurai plus de temps avant le départ du courrier d'hiver, et que je pourrai alors lui écrire d'une façon moins insignifiante. Il n'y a que pour ma chère mère que le temps n'est jamais trop court, et les détails jamais trop fastidieux ; c'est que je sais quels sont les sentiments qui vous animent à la réception de mes épitres. M. Lafèche en partant m'a fait cadeau de sa montre qui est un magnifique instrument ; malheureusement elle se trouve actuellement sans aiguilles, c'est pourquoi je prends la liberté de m'adresser à vous pour y suppléer. Vous trouverez ici inclus la mesure de ces aiguilles. La plus petite est celle de l'aiguille des secondes qui doit être bien délicate et en acier ; la seconde, celle de l'aiguille des minutes, et enfin l'extrémité de l'aiguille des heures afin qu'on puisse reconnaître la grandeur de l'orifice. Ces deux dernières doivent être de même matière.

Comme ces aiguilles ne doivent coûter que très peu, je vous prie de les envoyer doubles, et d'y joindre aussi deux ou trois clefs de différentes grosseurs. Un horloger habile pourra peut-être con-

naître par l'inspection du petit morceau de l'aiguille, quelle doit être la grosseur de la clef.

Adieu bien tendre mère, je vous demande, encore une fois, des prières bien spéciales à mon intention. Mes saluts respectueux à toute la famille. Tous les jours je pense à vous, et vous aime de toute l'affection qui puisse animer le cœur d'un fils pour la plus tendre des mères.

ALEXANDRE.

## ORPHELINAT AGRICOLE DE SAINT-JOSEPH

NEW SOUTHWARK OU ST-JOSEPH'S HOME, MAKINAC, MAN.

Mgr l'Archevêque est allé passer la semaine du 14 septembre dans la région de Dauphin, à Makinac et à Ste Rose, pour s'occuper de l'œuvre de l'orphelinat agricole confié aux Frères de la Croix de Jésus, de France, (diocèse de Belley) et gravement menacé en ce moment. Le Supérieur-général des Frères, le Très Honoré Frère Firmin, venu de Rimouski où il a établi un noviciat de son institut, a demandé à sa Grandeur de vouloir bien ouvrir et clôturer la retraite prêchée aux Frères par le Rév. P. Camper, O. M. I. Les onze frères présents ont renouvelé leurs vœux de religion, à la fin de la retraite.

Cette œuvre inaugurée en 1896-97, sous la protection de S. G. Mgr Bourne, alors évêque de Southwark, maintenant primat d'Angleterre, par le Révérend Lord Douglas, chanoine, maintenant curé en Ecosse, et Monsieur le chanoine John directeur des œuvres d'orphelinat dans son diocèse, a coûté plus de \$318,000 dollars, dons de généreux bienfaiteurs d'Angleterre.

En 1901, Mgr l'Archevêque a accepté de continuer l'œuvre à ses frais, et Sa Grandeur a du dépenser une somme assez considérable pour faire honneur à la situation sans cependant pouvoir continuer à recevoir des orphelins d'Angleterre.

L'an dernier "1902" le Rév. M. Baw, directeur d'orphélinat à Londres, accompagné de M. Chilton Thomas, avocat catholique distingué de Liverpool, et M. Arden, catholique anglais converti depuis peu, sont entrés en pourparler avec Monseigneur pour donner à l'œuvre un nouvel élan ; mais rien n'a encore été conclu.

Il faudrait en ce moment faire de nouvelles dépenses pour loger plus d'enfants, améliorer la culture et établir une industrie laitière capable de rendre l'œuvre payante.

Il y a d'autant plus de succès de compter sur l'avenir que les chers Frères sont tout disposés à donner leur travail gratuitement, et il y a tout ce qu'il faut sur la ferme pour cultiver les cent acres et plus qui sont déjà en rapport.

La Communauté avait espéré apporter quelque argent de France, mais elle a été hélas ! complètement dépouillée par le fameux Combes, au point qu'on a saisi les produits de leur jardin.

Si l'on avait maintenant quelques fonds pour acheter du bétail et construire un logement pour les enfants, et un bâtiment pour abriter le bétail, on assurerait certainement l'avenir de l'œuvre.

Mgr l'Archevêque et le Rme Frère Firmin ont fait déjà de grands sacrifices pécuniaires pour améliorer la situation : mais il faudrait davantage pour répondre aux besoins pressants du moment. Tout don d'argent, ou en nature, "animaux ou habits et linge pour l'hiver" serait reçu avec reconnaissance par Mgr l'Archevêque ou par le Rév. M. Beauregard, aumônier de l'œuvre à Makinac, "Manitoba".

Il y aura peut-être lieu de faire appel à chaque paroisse du diocèse en faveur de ces chers Frères exilés et des orphelins d'Angleterre ou d'ailleurs qui leur seront confiés.

Bénis soient les miséricordieux, "ceux qui sont tendres à la misère d'autrui—Bonnet." parcequ'il leur sera fait miséricorde !!

DING ! DANG !

M. l'abbé H. Hogue est parti pour la mission de Saint-Adélaïde où il sera missionnaire résident.

### Nouvelle Mission de Rathwell

Dimanche dernier, le 27 septembre, a eu lieu à Rathwell la bénédiction d'une nouvelle chapelle. Le R. P. Dom Benoit a donné la bénédiction et fait le sermon de circonstance. Le R. P. Bernier, C. I. M., est chargé de desservir cette nouvelle mission qui est composée d'environ 25 familles principalement de Suisses, Français et Irlandais. Cette chapelle bâtie au milieu des protestants fait honneur à la foi des catholiques de la région.

### LETTRE DE MGR BREYNAT

A Sa Grandeur Monseigneur Langevin, Archevêque de Saint-Boniface

Monseigneur,

Diverses raisons m'obligeant à rester ici plus longtemps que je ne pensais tout d'abord, je ne me rendrai au Yukon que dans le courant de l'hiver pour m'y trouver au printemps prochain.

J'ai achevé la visite des missions échelonnées le long de la Rivière Mackenzie. Il ne me reste plus que celles du fort Nelson et du fort des Lians que je n'ai jamais vues encore et où je suis attendu pour le mois prochain.

L'œuvre de Dieu se continue au milieu de nombreuses difficultés, mais ce sont ces difficultés mêmes qui tiennent en éveil le zèle de nos missionnaires, et leur bonne volonté persévérante attire sur eux et leurs travaux les grâces dont ils ont besoin.

Nos Sœurs sont installées à Saint Joseph. Avec l'aide de Dieu, j'espère avoir bientôt une centaine d'enfants. Ils ne nous manquent plus que l'argent pour les nourrir et les vêtir. La divine Providence y pourvoiera.

Mgr Grouard et moi nous sommes rencontrés, il y a jours au fort Smith, limite des deux vicariats. Nous avons passé ensemble une heureuse journée, malheureusement trop courte. Monseigneur m'a paru en excellente santé et a repris le chemin de la Rivière la Paix.

Vous allez voir à Saint Boniface, le bon P. Laity, un de nos vétérans : que d'histoire il emporte dans son sac !

Pères, frères et religieuses vont bien.

Nos sauvages ont souffert beaucoup de la maladie l'année dernière. Aucune épidémie cette année.

Permettez-moi de vous demander de me rappeler au bon souvenir de votre Vicaire Général et de ces messieurs de l'archevêché.

Je demeure avec la plus respectueuse affection de Votre Grandeur, l'humble frère dévoué en M. I.

† GABRIEL J. B. O. M. I.

Evêque d'Adramyte.

#### VINGT ANNEES DE MISSION PAR MGR TACHE

Nous offrons un abonnement (\$1.00) aux CLOCHES et deux dollars en argent pour chaque exemplaire de la seconde édition de cet ouvrage devenu rare. Nous en prendrons plusieurs exemplaires afin de les distribuer.

#### CONFERENCE DE S. G. MGR PASCAL

##### AU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE SUR LES MISSIONS SAUVAGES

Cette conférence du 15 sept. a grandement intéressé les maîtres et les élèves et elle a produit une très vive impression. Un des professeurs l'a sténographiée et l'a publiée dans le "Northwest Review" Mgr Pascal est non seulement un missionnaire intrépide qui a vécu longtemps dans les missions les plus pénibles du monde, peut-être, mais c'est encore un conteur charmant et c'était même autrefois un chasseur habile.

Espérons que ses récits tout palpitants d'intérêts et entremêlés d'appels chaleureux à l'apostolat trouveront de l'écho dans l'âme des jeunes gens que Dieu appelle au sacerdoce.

Sa Grandeur est devenue maintenant évêque-missionnaire des blancs, plus peut-être que des sauvages ; car la vallée de la Saskatchewan est devenu un champ magnifique ouvert à la colonisation, et l'avenir de l'Eglise en ces vastes et fertiles régions, dépend du marché et de la valeur des colons catholiques qui répondait à l'appel de Sa Grandeur.

---

### ORDINATION A SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Mgr l'Archevêque a ordonné, le 27 septembre, M. l'abbé Louis de Gonzague Bélanger, prêtre, M. l'abbé Mastai Mirault, de Montréal, diacre, et M. l'abbé R. Dumoulin, de Belgique, sous-diacre.

M. l'abbé Bélanger est né à Sainte-Anne même et il a été baptisé par le R. M. Giroux, curé actuel, qui est aussi son parrain. C'est grâce au zèle de ce digne prêtre pour l'éducation que M. l'abbé Bélanger a été envoyé au collège de Saint-Boniface, et il doit, en même temps, une dette de reconnaissance aux bonnes SS. Grises qui l'ont hébergé gratuitement pendant son cours d'études. alors que la R. M. Hamel était supérieure-vicaire.

Les RR. PP. Jésuites du collège ont tenu à être représenté par un des professeurs du jeune prêtre, le distingué P. Drummond, et un autre professeur jésuite lui a écrit une lettre bien touchante.

Les RR. SS. Grises étaient représentées par l'assistante R. S. O'Brien, ancienne supérieure du couvent de Sainte-Anne, et les deux sœurs de l'heureux ordinand, toutes deux religieuses, l'une à Saint-Norbert, l'autre à Calgary.

M. l'abbé Trudel a prêché un excellent sermon dans lequel il a expliqué les cérémonies de l'ordination.

On ne pouvait pas mieux préparer les assistants à suivre avec intérêt et profit par l'esprit et le cœur les cérémonies si importantes qui allaient se dérouler devant eux.

---

### DING ! DANG !

Vendredi prochain, le 9 oct., M. l'abbé C. Poirier partira pour Saint-Georges-de-Chateauguy où il est nommé missionnaire résident.

### Pèlerinage a Sainte-Anne-des-Chenes

C'est à l'occasion de l'ordination de M. L. de G. Bélanger qu'eut lieu le pèlerinage annuel à Sainte-Anne-des-Chênes, organisé par le R. M. Cloutier.

Après la messe d'ordination, les pèlerins, au nombre d'environ 200, prirent le dîner dans le magnifique couvent des RR. SS. Grises. Ce repas était présidé par Mgr l'Archevêque entouré de son clergé et des membres de la famille du nouveau prêtre.

A deux heures et demie le R. M. Bélanger bénit les objets de piété, bénédiction qui fut suivie par la récitation du chapelet. Sa Grandeur fit alors aux pèlerins un sermon des plus éloquents et des plus pratiques sur la vraie et solide piété.

Le nouveau prêtre, assisté des RR. MM. Mirault et Dumoulin, donna le salut du T. S. Sacrement.

La vénération de Ste Anne clôtura ce pieux pèlerinage.

### COUVENT DE LORETTE

Les RR. SS. de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe sont entrées le 8 septembre, fête de la Nativité de la Ste Vierge, dans leur nouveau couvent qui ne coûtera guère plus que deux mille piastres. Il y a 93 élèves qui suivent les classes, et les pensionnaires pour la semaine seront bientôt au nombre de 11.

### EGLISE DE BRANDON

L'intérieur est enfin terminé. Le *coq* est à 133 pds de hauteur, mais la croix domine tout. Pas le moindre accident. *Deo gratias!*

### AUX PRIERES

Le R. M. E. A. Captier, supérieur-général honoraire de la Compagnie de Saint-Sulpice et consultant de la commission pontificale pour la réunion des églises dissidentes, est décédé le 1er septembre, dans la 76e année de son âge, à Rocca di Papa, près de Rome.

### DING ! DANG !

M. l'abbé Lalonde, curé de Saint-Adolphe, est de retour depuis vendredi dernier d'un voyage dans la province de Québec, où il a eu le bonheur de trouver sa mère remise d'une grave maladie.

## La Vie Paienne des 'Cree Indiens' du TERRITOIRE DU NORD-OUEST.

(Suite).

### ENSORCELLEMENT DES MALADES

On conduit la personne malade chez le docteur indien (medicine man) qui a toujours un ou deux sacs remplis d'herbes, de racines ou d'écorces. D'abord, il traite le malade avec ces médecines, mais si son état empire, il doit l'ensorceler. Pour cela, le docteur doit être seul avec le malade et la chambre obscure. Le malade est couché sur le dos et on brûle deux ou trois poignées de palmes sur des charbons ardents. Pendant ce temps, le docteur prie à haute voix pour demander que la vie du malade soit épargnée. Les prières finies, il prend sa "sisiquawn" et chante de toute la force de ses poumons, secouant son instrument au-dessus de la tête du malade. Quand il voit que celui-ci va expirer ou a perdu toute connaissance, en même temps qu'il chante, pleure, secoue sa sisi-quawn, il frappe le malade sur l'estomac et sur la nuque espérant par là lui rendre la vie et la santé, — le malade ne s'en porte que plus mal—et il lui souffle sur la bouche, demandant toujours que la vie lui soit épargnée. Après cette cruelle opération, les indiens peuvent entrer. Le sorcier prétend qu'il a enlevé du corps du malade, sans laisser aucune trace, une petite pierre, un coquillage ou quelque autre chose qu'il a pu vite ramasser.

On emploie un caillou de silex pour les enflures du corps et les maux de tête. Avec ce caillou, on gratte la partie enflée jusqu'au premier sang et alors on y applique des médecines pour tirer le mauvais sang.

Si les malades se plaignent de maux d'estomac, on croit qu'ils ont été empoisonnés par des médecines vénéneuses ; pour se guérir, ils doivent se soumettre à une opération bien douloureuse. On couche le malade sur la terre, on examine l'estomac, on enlève la

peau entre les doigts et au moyen d'un long os aussi aigu a un bout qu'un atôme, on perce l'estomac de deux côtés ; on croit enlever, par cette opération, le sang empoisonné. On traite les enfants de la même manière. Quand l'ensorcellement n'est pas nécessaire, la maison du malade est remplie d'indiens et d'indiennes qui fument et mangent du matin au soir et du soir au matin, de façon qu'il est bien difficile au pauvre malade d'aller mieux.

#### MORT DES INDIENS.

A la mort d'un indien, le cadavre n'est ni exposé sur une planche, ni déposé dans un cercueil. On étend sur la terre la meilleure couverture et un couvre-pieds, on y dépose le corps et on y met un oreiller pour reposer la tête. On habille le défunt de brillantes couleurs : la figure est peinte de rouge et de jaune, les oreilles ornées de grandes boucles d'oreilles, les doigts remplis de bagues et le cou et la poitrine ceints d'un grand collier de perles. Autour du cadavre, placé comme s'il était assis, on met une petite théière en fer blanc, une paire de mocassins, un morceau de cuir, une aiguille et du fil. Alors, on enveloppe le corps de la couverture et du couvre-pieds, la figure restant découverte pour permettre aux parents de la regarder. Tous ces différents objets sont déposés dans la tombe avec le cadavre, car les indiens croient que leurs morts voyagent vers un autre monde et qu'il leur faut bien longtemps avant d'arriver à l'endroit où Dieu les envoie. De plus, ils ont la conviction que dans cet autre monde, un endroit leur est propre. Quand on demande à l'un de ces indiens pourquoi il ne veut pas s'instruire dans la religion et devenir catholique, sa réponse est invariablement celle-ci : " Si je devais prier, je n'irais pas au Paradis, car Dieu sait que je suis indien et qu'Il ne veut pas d'indiens dans les cieux ". Ils croient également que s'ils étaient baptisés à leur mort, ils seraient chassés de l'endroit où les indiens vont et aussi du lieu où Dieu se trouve, et de plus seraient condamnés, pour toute l'éternité à errer sur les chemins allant de porte en porte. On enterre les indiens trois ou quatre heures

après leur décès. La fosse, généralement placée sur une petite élévation, n'a pas plus de quatre pieds de profondeur. Le cadavre est porté sur un couvre-pieds par quatre hommes, le reste des assistants suit en priant à haute voix. Arrivés près de la tombe, on découvre la figure et les parents viennent, tour à tour, embrasser le mort pour la dernière fois. On recouvre ensuite le visage et on dépose le corps dans la fosse, toujours dans la même position comme s'il était assis. Tous les indiens prennent une poignée de terre, la jettent dans la tombe, et se retournant, vont s'asseoir à une petite distance de la fosse. Quand celle-ci est remplie, on apporte des marmites pleines d'aliments et les indiens mangent, pour la dernière fois, près du défunt. Après le repas, ils crient, pleurent et se lamentent près de la tombe pendant quelque temps ; ensuite, ils se rendent à la maison mortuaire, car tous les parents éloignés peuvent s'emparer de tous les objets de la personne qui a perdu le défunt. Les indiens en deuil portent des guenilles, les cheveux coupés pendent des deux côtés de la tête et ils ne les peignent plus pendant toute une saison.

Un indien ne porte jamais des habits ou autre chose qui a appartenu à leurs parents décédés.

(A suivre)

---

DING ! DANG !

Vendredi dernier M. l'abbé Arsenault, curé de St. Thomas, N.D., était en visite à l'archevêché.

La clôture de la retraite des élèves du collège de Saint-Boniface a eu lieu dimanche dernier, 4 oct. Elle a été prêchée par le R. P. Proulx, S. J., et le sermon de clôture a été donné par S. G. Mgr Langevin.